

# Séance du vendredi 29 Août 2014



Convocé le 09/08/2014, le conseil s'est réuni le 29/08 à 18h30.  
Le secrétariat est assuré par T. Nonnotte

Absent : Stéphane Leblanc

Participation aux charges d'investissement et de fonctionnement de l'église et du cimetière de Marchaux = 14/25.

Une convention est proposée par la commune de Marchaux à Châtillon le Duc, Chaudfontaine, Champoux et Braillans pour repartir les frais liés à l'aménagement et au fonctionnement de l'église et du cimetière sur la base population INSEE. Le conseil (10/10) donne un avis favorable de principe mais demande que la durée de la convention soit fixée à 8 ans.

Pouvoirs de police transférés = information = les pouvoirs de police du maire liés à la gestion des déchets et au stationnement des gens du voyage sont transférés au pdt du Grand Besançon

Temps d'Activités Périscolaires rendus nécessaires par les nouveaux rythmes scolaires - Les frais sont à la charge des parents - Le conseil se prononcera sur une éventuelle participation dans le courant du 1er trimestre scolaire 14/15.

Thierry Nonnotte sera le correspondant "défense" pour Braillans  
Marc-Amélie Sauvage est référente ANBROISIE pour la Commune

Un point est fait sur les incivilités de l'été.

TIC prochains prévus le : 25 Octobre

La séance est levée à 20h30

Le Maire,

Le secrétaire,

Le Conseil,

